



WWW.DAUPHINE.PSL.EU

19.10.2022 / 9h30 - 12h

Salle A709



LE PLAGIAT UNIVERSITAIRE

Matinale du Programme Gradué en Droit - Université Paris Dauphine-PSL

Sous la présidence de **Louis PERREAU-SAUSSINE**, Co-directeur du Programme Gradué en Droit-PSL

8h45-9h30 - Petit-déjeuner d'accueil

9h30 - Ouverture : **El Mouhoub Mouhoud**, Président de l'Université Paris Dauphine-PSL (Sous réserve)

9h45-10h05 : LE DROIT D'AUTEUR DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS
Tristan Azzi, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h10-10h30 : LA RÉPRESSION PUBLIQUE ET LE PLAGIAT : DE L'UNION À LA DÉUNION
Laurent Saenko, Maître de Conférences HDR, Université de Paris-Saclay

10h35-10h55 : LE PLAGIAT - ENTRE PERCEPTIONS DISSONANTES ET SANCTIONS INSUFFISANTES (L'ÉTAT DE LA JURISPRUDENCE CIVILE)

Pierre Bordais, Maître de conférences, Université de Bourgogne

11h00-11h20 : CONSÉQUENCES DU PLAGIAT ET RÉPARATION PROPORTIONNÉE

Michelle Bergadaa, Professeur à l'Université de Genève, Présidente de l'Institut International de Recherche et d'Action sur la Fraude et le Plagiat Académique

11h25-12h00 : TABLE RONDE - RETOUR D'EXPÉRIENCE DE « RÉFÉRENTS INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE »

- **A. Barberousse**, référente intégrité scientifique, Sorbonne Université
- **F. Forges**, référente intégrité scientifique, Université Paris Dauphine PSL
- **M. Girel**, référent intégrité scientifique, École Normale Supérieure-Ulm
- **R. Moséri**, référent intégrité scientifique, CNRS

Questions-réponses

